



Avis du dépôt du rôle d'évaluation foncière 2025, 2026 et 2027 de la Ville de Longueuil

1. Le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Longueuil qui sera en vigueur durant les exercices financiers 2025, 2026 et 2027 a été déposé à mon bureau situé au 4250, chemin de la Savane, Longueuil, le 30 septembre 2024.
2. Toute personne peut consulter le rôle sur rendez-vous au bureau de la Direction de l'évaluation situé au 789, boul. Roland-Therrien à Longueuil, du lundi au vendredi, aux heures normales de bureau, en appelant à la ligne info-évaluation au 450 463-7177. Vous pouvez également le consulter sur le site web à l'adresse <https://longueuil.quebec/evaluation>.
3. Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle, relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision à ce sujet conformément à la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale*.
4. Pour être recevable, une telle demande doit remplir les conditions suivantes :
 - 1° être faite sur la formule prescrite à cette fin et disponible au 789, boul. Roland-Therrien, Longueuil, (Québec), J4H 4A6 et sur <https://longueuil.quebec/ddr> ;
 - 2° être déposée, par la remise de cette formule dûment remplie ou par son envoi par courrier recommandé, à l'endroit mentionné au paragraphe 1° ;
 - 3° être accompagnée de la somme d'argent exigible en vertu du *Règlement CA-2016-259 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la ville dans ses compétences d'agglomération* ;
 - 4° être déposée avant le 1^{er} mai 2025.
5. Pour obtenir plus de renseignement concernant le dépôt d'une demande de révision, communiquez avec la Direction de l'évaluation au 450 463-7177.

Longueuil, le 1^{er} octobre 2024
Me Sophie Deslauriers, MBA,
Greffière de la Ville